

CATEGORIE D'EXERCICE

- 1. PHARMACIEN D'OFFICINE
- 2.a PHARMACIEN DISTRIBUTEUR
- 2.b PHARMACIEN DIRECTEUR TECHNIQUE
- 2.c PHARMACIEN REMPLACANT
- 2.d PHARMACIEN ASSISTANT
- 3. PHARMACIEN D'INDUSTRIE
- 4. PHARMACIEN DES HOPITAUX OU DE SANTE PUBLIQUE OU RESIDENT
- 5. PHARMACIEN BIOLOGISTE
- 6. PHARMACIEN HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
- 7. AUTRES PHARMACIENS SALARIES DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC ET PRIVE

DATE D'INSTALLATION : |__|_|_|_|_|

DIVERS

AUTRES TITRES CIVILS OU MILITAIRES
SERVICE NATIONAL
CONDAMNATION : CIVILE PENALE
AUTRES RENSEIGNEMENTS

J’AFFIRME SUR L’HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REGLES DE DEONTOLOGIE DES PHARMACIENS ET JE M’ENGAGE A LES RESPECTER.

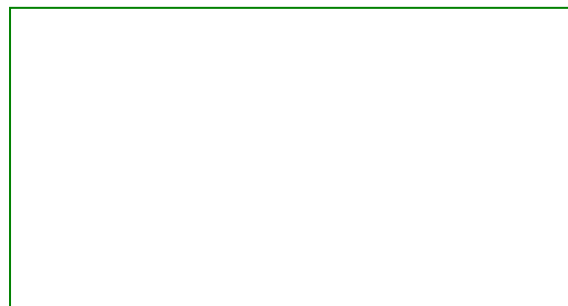
JE DEMANDE MON INSCRIPTION AU TABLEAU DE LA SECTION ORDINALE REGIONALE DES PHARMACIENS DE

J’ATTESTE SUR L’HONNEUR QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS INSCRITS SUR CETTE FICHE SONT EXACTS.

JE M’ENGAGE A ADRESSER A LA SECTION ORDINALE REGIONALE UN RECTIFICATIF DES QU’IL SE PRODUIRA UNE MODIFICATION DANS LES DECLARATIONS PRECEDENTES ET A REPOUDRE A TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT EMANANT DE LA SECTION ORDINALE REGIONALE.

APPOSER VOTRE CACHET CI-DESSOUS

SIGNATURE (ET CACHET)
(PRECEDEE DE LA MENTION MANUSCRITE " LU ET APPROUVE ")



DOSSIER A JOINDRE :

- TROIS PHOTOS D'IDENTITE
- UN EXTRAIT DE NAISSANCE
- COPIE LEGALISEE DES DIPLOMES
- ATTESTATION DE TRAVAIL OU COPIE LEGALISEE AU REGISTRE DES COMMERCE
- UN CHEQUE BARRE A L'ORDRE DE LA SECTION ORDINALE REGIONALE DES PHARMACIENS :
 - 5000 D. A. POUR LES :
 - PHARMACIENS DISTRIBUTEURS
 - PHARMACIENS INDUSTRIELS
 - PHARMACIENS DIRECTEURS TECHNIQUE
 - 2000 D.A. POUR LES :
 - PHARMACIENS D'OFFICINE
 - PHARMACIENS BIOLOGISTES
 - 1000 D.A. POUR LES :
 - PHARMACIENS DES HOPITAUX OU DE SANTE PUBLIQUE OU RESIDENT
 - PHARMACIENS SALARIES DES SECTEURS PUBLIC, PARAPUBLIC ET PRIVE.